

Le réseau DomusVi

- ▲ Paris 8^e
- Paris 14^{e*}
- ▲ Paris 16^e
- ▲ Paris 18^e
- 77 - Esbly
- 77 - Melun
- ▲ 78 - Poissy
- 78 - St-Germain-en-Laye
- ▲ 78 - Versailles
- 91 - Montgeron
- 91 - Palaiseau
- ▲ 92 - Bois-Colombes
- ▲ 92 - Clamart
- ▲ 93 - Neuilly-Plaisance
- 93 - Epinay-sur-Seine
- 93 - Bondy*
- ▲ 94 - Ivry-sur-Seine
- 94 - Saint-Maur-des-Fossés*
- ▲ 94 - Vincennes
- 95 - Grosley*
- 95 - Pontoise



● 66 agences d'aide à domicile
▲ 19 agences polyvalentes d'aide et de soins à domicile

* Agences Epicuria :
filiale DomusVi Domicile

0 800 100 744 Service & appel gratuits

Nos engagements

Un accueil téléphonique **24h/24**

Une étude **personnalisée** de vos besoins à **domicile** réalisée chez vous, **sans frais**

Une mise en œuvre de nos **prestations sous 48 heures**

Des interventions **7j/7, 24h/24**

Des intervenants **qualifiés et formés**

Un **suivi qualité régulier** de vos interventions



Votre agence de proximité



0 800 100 744 Service & appel gratuits

Aide et soins à domicile 7j/7, 24h/24



DomusVi
En toute confiance



Document & photos non contractuels • Crédits photos : DR Fotolia.fr, T. Foulon, Guillaume Crochet, David Lebrun - Images - Janvier 2022
SAS DomusVi Domicile - RCS Nanterre n°408 660 595 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Nos prestations

● Ménage - Repassage

● Aide à la personne

● Accompagnement véhiculé

● Dame de compagnie

● Garde d'enfants de + de 3 ans
● Garde d'enfants de - de 3 ans*

*Seulement dans le département du Loiret

● Téléassistance

● Appels de convivialité

● Soins infirmiers à domicile

Selon les sites et sur prescription médicale



* Toutes nos prestations ouvrent droit à un crédit d'impôt (selon la législation en vigueur). Le montant du crédit d'impôt est égal à 50 % des dépenses engagées dans l'année, dans la limite d'un plafond de 12 000 € par an majoré sous certaines conditions. Les financements perçus par un organisme financeur sont déduits du montant de dépenses donnant lieu à un crédit d'impôt (CGI. Art. 199 sexdecies)

Nos offres complémentaires

PrésenceVi

Service d'appels de convivialité : Au rythme que vous souhaitez, une équipe dédiée vous appelle pour discuter avec vous.

Accompagnement hospitalisation

Une prise en charge totale avant, pendant et après votre hospitalisation (ambulatoire ou classique), pour un retour à domicile facilité.

Aide aux familles*

Profitez de notre expertise : nous vous conseillons et vous orientons afin de trouver la solution la plus adaptée pour vos proches.

Téléassistance*

Vivez la sérénité à domicile 24h/24. Une simple pression sur un émetteur vous met en contact immédiat avec un opérateur.

Livraison de repas*

Choisissez vos repas à domicile selon vos goûts et vos besoins alimentaires.

Adaptation du logement*

Bénéficiez de conseils pour l'aménagement de votre domicile, avec ou sans travaux, pour sécuriser votre logement.

*Prestations pouvant être réalisées par des partenaires



L'offre DomusVi

Depuis plus de 35 ans, DomusVi propose une offre complète de services de qualité aux seniors autonomes ou dépendants partout en France avec :

- ♥ 66 agences d'aide et de soins à domicile
- ♥ Plus de 1200 places de services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour les personnes âgées et personnes handicapées
- ♥ 6 équipes spécialisées Alzheimer
- ♥ Près de 230 résidences médicalisées en France
- ♥ 18 résidences seniors
- ♥ Près de 120 places d'accueil de jour

Les aides financières

DomusVi vous informe sur les aides financières correspondant à votre situation et vous accompagne dans la constitution de vos dossiers.

Les avantages fiscaux

Crédit d'impôts selon la législation en vigueur

Vous êtes retraité

Les caisses de retraite (Cnav, Carsat, MSA, RSI...)

Vous sortez d'hospitalisation

Possibilité de prise en charge ponctuelle par votre complémentaire santé et/ou votre caisse de retraite

Vous êtes en perte d'autonomie

L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)

Vous êtes en situation de handicap

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Vous êtes parent d'un enfant de moins de 6 ans*

La prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)

*Seulement dans le département du Loiret

Vous avez plus de 75 ans

Le dispositif Sortir Plus

“ Entre l'accueil de jour et la présence de son aide à domicile, mon mari se stabilise et je peux me reposer en toute quiétude. ”

Micheline L., aidante familiale, à propos de son mari souffrant de troubles cognitifs

“ Pour me remonter le moral, il n'y a pas mieux. On rit, on plaisante, on chante même... Mon appel PrésenceVi, c'est mon bonheur du jour. ”

Françoise M., cliente PrésenceVi



“ Chaque semaine, mes sorties véhiculées accompagnées sont un vrai moment de plaisir. ”

Jean R., client de l'agence DomusVi de Clamart

“ Grâce à une prise en charge complète, mon hospitalisation et ma convalescence se sont déroulées sans stress et dans un véritable confort. ”

Lucette L., après son opération de prothèse de hanche